

SOCIOLOGIE ET LINGUISTIQUE

Penser la relation entre langue et société

Jean-François Bert

C'est au début des années 1920 que les relations entre les linguistes – en particulier ceux qui ont suivi les hypothèses du comparatiste et indo-européaniste Antoine Meillet (1866-1936) – et les sociologues durkheimiens ayant survécu à la Première Guerre mondiale – et je pense à Marcel Mauss (1872-1950) – ont été les plus prometteuses ¹.

Dès 1900, dans *L'Année sociologique* ², et surtout après la publication de son mémoire intitulé « Comment les mots changent de sens ³ » en 1906, Meillet démontra comment la langue répond parfaitement à la définition du fait social tel que le conçoit Durkheim. Les membres d'une société apprennent leur langue de la même manière qu'ils assimilent d'autres comportements sociaux. Celle-ci n'est donc plus, et la rupture est importante avec les grammairiens et linguistes du XIX^e siècle, un phénomène naturel ou biologique ⁴.

Marcel Mauss rappela d'ailleurs comment Meillet était passé, au fil de ses recherches, d'un regard sociologique « naturel » à la conscience d'être un véritable sociologue ⁵ qui, pour expliquer la diversité des langues, doit s'intéresser de près à la diversité des groupes humains comme des « classes » qui composent les sociétés ⁶. Le principe du changement linguistique se trouve dans la répartition des individus et des groupes, tout autant que dans le déplacement d'un mot d'un groupe social à un autre. C'est en tout cas avec cette préoccupation du social que les linguistes ont élaboré un nouveau type d'explication des langues, de leurs évolutions et de leurs différences en réfléchissant à la question des contacts et des emprunts entre civilisations – ce que Meillet avait désigné par le terme d'« interférences » en référence à une catégorie de l'anthropologie allemande mise en place par Adolph Bastian.

C'est entre 1910 et 1914 que l'on doit situer l'émergence de cette préoccupation du social. Les convergences entre les deux « disciplines » sont assurément les plus affirmées. Il suffit de citer le numéro de 1912 de *L'Année sociologique* où, à l'occasion d'une courte notice co-écrite sur la notion de civilisation, Mauss et Durkheim soulignent l'existence d'un point commun entre sociologues

et linguistes concernant cette question : l'unité de la nation. Cette unité posée, il est possible de comprendre l'unité d'une langue ⁷.

Les causes externes des variations de la langue : « le social » chez Meillet

Antoine Meillet a fait jusque dans les années 1930 office de guide pour tout ce qui touche au langage et à son explication ⁸. Il n'est pas rare de trouver des références explicites et élogieuses à ses travaux dans d'autres disciplines. Louis Gernet assumait ses dettes envers le linguiste dans la préface de sa thèse ⁹. Maurice Halbwachs fait de son côté référence à l'article de Meillet dans ses travaux sur la mémoire ¹⁰. Mauss et Hubert, dès 1903, à la faveur de leur bonne connaissance de la philologie sanskrite et des langues indo-européennes – ainsi que des travaux de Meillet publiés dans *L'Année sociologique* –, introduisent dans leur texte sur la magie ¹¹ la question du langage (par le biais du rituel oral), et par là, celle du symbolisme.

C'est en 1906, dans « Comment les mots changent de sens », que le comparatiste explique qu'il existe une relation tout à fait spécifique entre langage et société. La langue est une « réalité » au sens durkheimien. Elle est extérieure aux individus et, par nature, coercitive : « Il ne dépend d'aucun d'entre eux de la changer ¹². » L'argument de Meillet pour asseoir cette première hypothèse consiste à rappeler le ridicule auquel s'expose l'homme qui ne parle pas comme tout le monde.

Il propose ensuite trois règles pour expliquer le changement linguistique.

En premier, Meillet rappelle l'existence d'une explication interne. Le changement se trouve lié à la structure de la phrase ainsi qu'à certaines catégories grammaticales (la question du genre par exemple).

Cependant, il préfère insister tout au long de son texte sur les causes spécifiquement sociales du changement. Les choses exprimées par les mots se transforment de manière régulière. Un mot, à un moment donné, peut être évacué du vocabulaire courant pour des questions de convenance. Une seconde règle qui va lui permettre d'expliquer en retour la variabilité de l'organisation sociale et domestique d'une société ¹³.

Enfin, dernière règle envisagée par le linguiste : le changement doit s'expliquer par l'appartenance des individus à telle ou telle classe sociale. Chaque classe « colore » différemment les mots de la langue : « Un mot élargit sa signification quand il passe d'un cercle étroit à un cercle plus étendu ; il la rétrécit quand il passe d'un cercle étendu à un cercle plus étroit ¹⁴. » Il existerait donc autant de vocabulaires particuliers qu'il y a de groupes sociaux qui possèdent une autonomie dans la société qui parle cette langue.

Pour ce faire, le linguiste est obligé de décrire l'appartenance des individus à plusieurs groupes ou sous-groupes qui composent la société, sachant, en plus, que pour chaque société, deux forces s'affrontent : celle de la société qui tend à uniformiser la langue et celle des divers groupements qui, au contraire, tend à différencier le vocabulaire des individus.

L'article de Meillet se veut méthodologique mais aussi programmatique.

Il s'agit en effet de donner la possibilité aux linguistes de penser autrement les relations du social et de la langue, et à partir de là, celles entre faits linguistiques et faits de pensée. Meillet reproche aux linguistes de ne pas suffisamment reconnaître l'apport de la sociologie, alors même que la langue évolue dans un milieu social. Une telle manière de penser la langue oblige à recourir à deux points de vue qui jusque-là étaient opposés : la description de l'état actuel d'une langue mais aussi les transformations qu'a subies cette langue au cours de son histoire.

C'est dans la dernière partie de son texte que Meillet aborde la question, pour lui essentielle, de l'emprunt. Il note que les mots empruntés le sont d'abord par des groupements particuliers (militaires, commerçants, prêtres). L'usage répété d'un mot, dans une même classe, peut affaiblir sa valeur et précipiter sa disparition. Les individus ont donc recours à d'autres termes. De même, remarque Meillet, les mots trop courts, les mots qui manquent d'expression, ou ceux qui seraient des causes possibles de confusion courent tout autant ce risque de disparition. Montrer comment un vocabulaire s'est formé, donner les raisons de son évolution, mais aussi expliquer les raisons de l'emprunt puisque celui-ci masque toujours une carence dans la langue emprunteuse, sont pour Meillet différents moyens d'illustrer l'existence de rapports de causalité entre les faits sociaux ou les modes de vie (c'est-à-dire nourriture, habitat et, surtout, technologie) et les faits linguistiques.

Pourtant, essayer de comprendre les rapports entre linguistes et sociologues doit aussi nous porter à réfléchir à la manière dont s'est réellement passé ce dialogue conceptuel et méthodologique.

On pourrait, par exemple, étudier dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912) la manière dont Durkheim, parlant des théories animistes, engage sur plusieurs pages une réflexion sur le langage des « primitifs » en citant Michel Bréal, Max Muller, mais aussi Antoine Meillet, pour arriver à la conclusion que les mots sont devenus très tôt quelque chose de plus : le moyen par lequel une société agit sur le monde et conçoit aussi le monde qui l'entoure¹⁵.

Il nous paraît cependant plus intéressant de montrer comment un autre sociologue, René Maunier, a intégré dans sa recherche les méthodes de la linguistique.

Si les rapports réels et pratiques¹⁶ entre sociologues et linguistes au début de cette décennie sont constants, il reste à savoir ce qu'apporte réellement l'approche linguistique de Meillet à la sociologie durkheimienne, mais aussi, et dans un mouvement inverse, comment cette sociologie, qui s'interroge sur la base morphologique des sociétés, autrement dit la face réalisée – stable, figée – du social, a permis d'éclairer les linguistes, en particulier ceux qui vont travailler sur le terrain, comme Marcel Cohen, dans leur tentative d'analyser les aspects les plus changeants d'une langue et d'une culture.

Ce que la linguistique fait à la sociologie

L'économie politique et la sociologie a été publié par René Maunier¹⁷ en 1910 dans la « Bibliothèque sociologique internationale ». Agrégé de droit, Maunier vient de soutenir une thèse sur l'origine et la fonction économique des villes. À première vue, la linguistique ne semble pas faire partie de son questionnement sur l'économie, cependant, il destine un chapitre entier à décrire les rapports qu'entretiennent ces deux disciplines. Dans une répétition des arguments avancés par Meillet, Maunier commence par préciser qu'une langue est une chose sociale qui soutient des rapports avec le milieu externe, physique et social et donc avec l'économie¹⁸. Il poursuit en montrant que la diversité des langues conditionne de part en part les phénomènes d'échange. Elle peut même, parfois, être un obstacle au développement de la vie commerciale, surtout au développement des grandes organisations de travail en commun¹⁹. La langue fait, quoi qu'il en soit, plus que conditionner les échanges²⁰, elle influence la distribution, la nature des prix... À son tour, le langage est déterminé par les conditions économiques, détermination d'autant plus forte qu'elle est inversement proportionnelle au niveau de développement d'une société. Purement descriptif, et servant principalement à exprimer « ce que sont les choses dont vit la société », le langage des populations primitives dépend de part en part de la nature de la vie économique de la société. Il suffirait donc d'analyser le système économique et technique pour comprendre la langue, suivant, encore une fois, l'un des acquis de la sociolinguistique de Meillet : les peuples chasseurs, obligés d'approcher le gibier en silence, ont dû développer le langage par gestes ou signes ; les forgerons parlent une langue particulière. Une dernière articulation entre linguistique et économie est repérée par Maunier : celle du genre. Celle-ci dérive de la division du travail. Les hommes et les femmes ne travaillant pas avec les mêmes objets, ils ne les ont pas nommés de la même manière.

Maunier n'est pas un cas isolé lorsqu'il décide de prendre en compte l'entrée linguistique. Nombreux sont les sociologues de sa génération qui se lancent dans de nouvelles hypothèses

concernant la question du rapport entre langue, types de société et système de pensée. Des hypothèses aujourd'hui contestables du fait de leurs généralisations parfois outrancières²¹, mais aussi à cause de la pure et simple méconnaissance du rythme des changements – ce que la glottochronologie permettra de préciser quelques années plus tard. Nombreux sont ceux qui, par exemple, vont commettre l'erreur de considérer que les langues des peuples primitifs sont d'une plus grande stabilité et que l'individu a peu de place dans la question des changements.

L'année 1913 qui s'ouvre avec la publication de la thèse de Cohen marque un changement important dans les relations jusqu'alors diffuses entre sociologues et linguistes. Cette année coïncide aussi avec la disparition de Saussure le 22 février et précède de peu celle de Bréal en 1915. C'est en 1913, aussi, que Charles Bally (1865-1947) publie *Le langage et la vie*. Suivant la distinction saussurienne entre la langue et la parole, il s'agit pour lui de montrer que le langage naturel reçoit de la vie individuelle et sociale, dont il est l'expression, les caractères fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution. Entre temps, Meillet réaffirmera l'aspect social de la langue, comme en 1914 : « Une langue est une institution propre à une collectivité sociale, et les modifications qu'elle subit sont liées à l'histoire de cette collectivité²². » 1914 d'ailleurs marquera une autre rupture, mais cette fois-ci dans le délicat dialogue entre la grammaire comparée de tradition allemande et la grammaire générale de tradition française.

Les exemples que nous avons analysés dans ce texte, qui démontrent l'importance et parfois la profondeur des échanges théoriques, n'impliquent pas pour autant un rapide et profond changement dans la méthodologie du travail des linguistes. Meillet se lamentera encore en 1925, en reprenant ses comptes rendus pour *L'Année sociologique*, de l'inertie de sa discipline : « La doctrine suivant laquelle la langue est essentiellement un fait social n'est vraiment contestée par personne... Mais la pratique des linguistes n'est pas modifiée par là²³. »

Ce que la sociologie fait à la linguistique

À l'inverse, il nous faut comprendre amintenant comment les approches sociologique et ethnologique (par le biais de Marcel Mauss) entrèrent dans le positionnement de certains linguistes, et en premier peut-être dans celui de Marcel Cohen (1884-1974). Cet élève de Meillet, qui suivit à partir de 1903 les cours de Mario Roques (1875-1961) à l'École pratique des hautes études, chercha à pondérer certaines hypothèses linguistiques – en particulier concernant le rapport entre faits de vocabulaire et

faits de civilisation – en introduisant dans sa démarche de grammairien le point de vue d'un homme de terrain²⁴. Si Cohen est surtout connu pour ses travaux sur l'amharique et le guèze qui en feront l'un des spécialistes internationaux du domaine éthiopien (1934, *Traité de langue amharique* ; 1947, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*), son premier terrain l'emmena à Alger, après une agrégation de grammaire, étudier le parler arabe des juifs d'Alger alors menacé d'extinction. Ce terrain (l'enquête de Cohen s'est déroulée de mi-septembre à mi-novembre 1908, puis en avril-mai 1909) fera l'objet d'une thèse publiée à la fin de l'année 1912²⁵.

La linguistique que développe Cohen durant son séjour algérois lui permet de travailler, selon ses propres mots, à l'étude parallèle des choses et des mots. Pour lui, l'étude des mots ne peut se séparer de celle des choses, et seuls les faits ethnographiques (techniques) peuvent offrir une base solide à l'information linguistique. Information qu'il est par ailleurs indispensable de connaître pour mener une enquête ethnographique exhaustive²⁶.

Pour Cohen, comme pour Meillet, il n'y a jamais d'immobilité dans l'histoire des langues. Partout et toujours, la variation dépend de l'usage que font les différentes classes sociales des mots qu'elles emploient. Pour Cohen, il y a même une action constante des innovations sociales et des événements historiques qui doit obliger le linguiste à observer la forme des mots, les cassures, les points de basculement, qui peuvent durablement modifier la structure d'une langue²⁷.

Dans son *Parler arabe*²⁸, Cohen observe la variation des faits linguistiques en distinguant les dialectes, les langues spéciales, les contacts entre langues, mais en essayant à chaque fois de les rattacher à des déterminations sociales précises. Il fait attention à la gestuelle, à l'étiquette, à la prosodie des locuteurs²⁹, ainsi qu'aux techniques humaines et aux innovations. Il cherche à saisir l'évolution complexe de ce parler, à partir des caractéristiques sociales des locuteurs (âge, sexe, instruction) mais, surtout, des contacts³⁰ que cette langue a avec d'autres, dont le français, pour des raisons économiques ou autres.

Cohen a su accorder, comme linguiste, une place importante aux situations sociales dans lesquelles se transforme le langage. Comme sociologue, il a su interroger les manières de s'exprimer – ouvrant la voie à une analyse du locuteur et non plus seulement de l'action de la société sur les individus parlant. Avec lui, la variabilité d'une langue n'est plus seulement géographique, sociologique ou historique, elle est aussi individuelle³¹. Cohen ne se contente pas d'analyser la langue et ses transformations. Pour la première fois, il veut décrire la langue dans son triple aspect sociologique, physiologique et psychologique³². Aucun de ces trois phénomènes liés au langage ne peut être pris isolément.

La linguistique se doit donc de chercher à prendre en compte les héritages et les transformations du langage, les déterminations plus ou moins inconscientes, les innovations individuelles et collectives, les relations logiques qui se forment entre la structure interne du langage et la structure sociale, cette dernière devant être comprise comme l'aspect le mieux observable d'une société, à savoir sa base morphologique, ses institutions et ses répartitions de groupes et de classes³³.

NOTES

1. Cette décennie des années 1920 s'ouvre sur la publication de nombreux ouvrages de linguistique. Le « grand » livre de Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, est publié en 1921, même s'il a été commencé bien avant le début de la Première Guerre mondiale. On peut aussi citer *Language de Sapir* (1921), *Language: Its Nature, Development, and Origin* d'Otto Jespersen (1922), *Le Langage* de Vendryès (1921) ou *Sprache* de Cassirer (1923). Comme le rappellent aussi Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, « la victoire de 1918 avait entraîné une prééminence de la France dans un domaine, la linguistique, qui avait vu s'effondrer avec l'Allemagne une Université allemande qui avait jusqu'alors tenu le premier rang ». Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, *Combats pour la linguistique de Martinet à Kristeva*, Lyon, ENS Éditions, 2006, p. 22. ❧
2. Meillet assume depuis 1903 la rubrique linguistique, à laquelle participent Lucien Tesnière, agrégé d'allemand, et plus tard Marcel Cohen. Auparavant, Meillet avait collaboré en 1893 à la *Revue internationale de sociologie*, à laquelle participait régulièrement Tarde. ❧
3. Antoine Meillet, « Comment les mots changent de sens », *L'Année sociologique*, 1905-1906, vol. 9, p. 1-38. Le titre est directement emprunté au texte d'Émile Littré, *Comment les mots changent de sens*, avec un avant-propos de Michel Bréal, Paris, Hachette, 1888 (« Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique », 45). ❧
4. Les langues ne sont plus envisagées comme des organismes qui se développent par eux-mêmes, mais comme des produits des groupes sociaux. ❧
5. Marcel Mauss, « *In memoriam A. Meillet* », *Annales sociologiques*, séries E, 2, pp. 1-7. Repris dans M. Mauss, *Ceuvres*, III, 1969, p. 548-553. Il faut aussi noter la complicité entre Meillet et Lévy-Bruhl. Voir Françoise Létoublon, « Le soleil et la lune, l'eau et le feu selon Meillet. De la grammaire comparée à l'anthropologie. Antoine Meillet et la linguistique de son temps », *Histoire Épistémologie Langage*, 10, 1988, p. 127-139. Et Dominique Merllié, « Note sur la correspondance Meillet-Lévy-Bruhl. Progrès et révisions », *Histoire Épistémologie Langage*, 12, 1990, p. 169-176. ❧
6. Les exemples de cette linguistique qui, en plus d'analyser les langues en tant que réalités historiques, porte attention à la réalité sociale sont nombreux. Meillet affirme par exemple qu'« une personne parle de manière sensiblement différente suivant l'état physique et mental où elle se trouve à un moment donné, suivant les personnes auxquelles elle s'adresse, suivant le lieu, le temps et les circonstances extérieures ». Antoine Meillet, *Les dialectes indo-européens*, Paris, Honoré Champion, 1908. ❧
7. Cette explication sera par la suite développée par Meillet qui montre à plusieurs endroits de son œuvre que l'extension des langues communes est d'abord le produit de l'unité politique de la civilisation. Ces langues sont liées à l'extension d'un pouvoir politique organisé, ainsi qu'à l'influence d'une classe sociale sur les autres. ❧
8. Si Meillet joua ce rôle central pour la linguistique, signalons que c'est Ferdinand Brunot (1860-1938) qui domine au même moment la philologie en France. Brunot sera quant à lui proche des historiens, et plus particulièrement, à la fin des années 1920, de ceux des Annales. ❧
9. Louis Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce : étude sémantique*, Paris, E. Leroux, 1917. ❧
10. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1925. ❧

11. Marcel Mauss & Henri Hubert, « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *L'Année sociologique*, vol. 7, 1902-1903, p. 1-146. ❧
12. Deux autres spécificités du langage sont encore mises en avant par Meillet dans son texte. En premier, son caractère discontinu. En second, la question de sa transmission. L'enfant, par exemple, apprend par imitation, plus ou moins exactement, le langage des adultes de son groupe. On n'apprend pas une langue comme s'il s'agissait d'un bloc monolithique, mais dans la pratique, au contact avec d'autres locuteurs. ❧
13. Meillet suppose que la stabilité de certains idiomes peut s'expliquer par la coutume endogamique de prendre une épouse à l'intérieur du clan ou de l'unité sociale. Pour les parlers des peuples exogames, au contraire, l'évolution linguistique aurait été beaucoup plus rapide du fait des diverses influences extérieures auxquelles ces peuples sont culturellement soumis. ❧
14. Antoine Meillet, « Comment les mots changent de sens », art. cité, p. 14. ❧
15. Il faut peut-être relire sur ce point précis l'article de W. Doroszewski, « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique. Durkheim et Saussure », dans Pierre Janet et Georges Dumas, *Psychologie du langage*, numéro spécial du *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1933. ❧
16. Ici en référence au titre et à la manière dont Mauss pose la difficile question des rapports entre sociologie et psychologie. Marcel Mauss, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 1924. Repris dans Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1955. ❧
17. René Maunier (1887-1951) est l'un des pionniers de l'ethnologie juridique. Si nous avons choisi son texte, aujourd'hui presque totalement oublié, pour montrer l'importance des rapports entre sociologie et linguistique, c'est que Maunier est encore au début des années 1910 étranger au « dogmatisme » sociologique durkheimien. Il n'est pas un personnage central dans le groupe de *L'Année sociologique*, même si, dans ses productions, il cite, discute et remercie Durkheim et Mauss, dont il sera un auditeur régulier à l'École pratique des hautes études entre 1907 et 1911. C'est après la publication de l'« Essai sur le don » en 1925 que Maunier collaborera plus activement aux travaux de *L'Année sociologique* en publiant, en 1927, ses « Recherches sur les échanges rituels en Afrique du nord ». ❧
18. Une idée déjà exposée par Smith, auteur d'un *Essai sur la formation du langage*, mais aussi par Tarde dans sa conclusion aux *Transformations du droit*. Tarde, d'ailleurs, a permis à certains linguistes d'expliquer les changements phonétiques par des fautes individuelles de prononciation, et leur propagation à l'ensemble de la société par l'imitation. ❧
19. Maunier distingue entre langage écrit et langage oral : « Là où le langage oral existe seul et prédomine sur le langage écrit, la division du travail tend à se figer, et le progrès de la production est étroitement limité. » René Maunier, *L'économie politique et la sociologie*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1910, p. 106. ❧
20. Maunier insiste longuement sur un contre-exemple célèbre de cette manière de penser le conditionnement : celui du « commerce silencieux » où des peuples ennemis, parlant des langues différentes, trouvent malgré tout le moyen de commercer entre eux. Il utilise surtout Philip James & Hamilton Grierson, *The Silent Trade : a contribution to the early history of human intercourse*, Edinburgh, W. Green, 1903. ❧
21. Meillet restera quant à lui très prudent lorsqu'il essaiera d'analyser le rapport entre le changement linguistique et le changement culturel. Il n'essaiera d'ailleurs jamais de dessiner, de manière stricte, des rapports entre les aires linguistiques et les aires de civilisation. ❧

22. Antoine Meillet, *Le problème de la parenté des langues*, Bologne, Zanichelli, 1914. ❧
23. Notons une exception, celle de Joseph Vendryès (1875-1960) qui dans son livre *Le Langage* consacre un chapitre à la question : « Comment les notions changent de nom ? » Comme Meillet, il insiste sur l'usure phonétique des mots, ou l'homonymie, mais réaffirme surtout l'action du milieu social. La transformation des mots peut s'expliquer par les conventions, le genre d'activité, l'évolution des mœurs et l'emprunt (emprunt au patois, aux argots, aux langues étrangères, aux langues mortes...). ❧
24. C'est aussi une position qui a été défendue par Meillet. Après une publication importante de Meillet en 1911, Maurice Grammont (1866-1946) souligne que la complexité du langage nécessite de faire appel à plusieurs disciplines telles que la physique, la physiologie (les sons sont obtenus au moyen de mouvements musculaires), la psychologie, la sociologie (les sons émis sont un moyen de communication entre les individus appartenant à certains groupes) et l'histoire (les langues dépendent d'une série de faits passés). ❧
25. Cohen envoie un exemplaire de son livre à Mauss le 23 janvier 1913. Lettre de Marcel Cohen à Marcel Mauss, Archives Mauss, IMEC. ❧
26. Voir Marcel Cohen, « Rapport sur une mission linguistique en Abyssinie (1910-1911) », *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, Paris, Imprimerie nationale, 1912. ❧
27. Une interrogation qu'il a eue en 1908 en s'intéressant à l'argot des polytechniciens. ❧
28. Marcel Cohen, *Le parler arabe des juifs d'Alger*, Paris, Champion, 1912. ❧
29. Il ne suffit pas de décrire tous les phonèmes, leurs combinaisons et l'accentuation pour rendre compte de l'effet que produit un parler sur l'auditeur. Il faut encore, ajoute Cohen, « percevoir la rapidité du débit, l'accent, le ton de voix entre hommes et femmes, jeunes et vieux, les mimiques, le vocabulaire argotique ». *Ibid.*, p. 173. ❧
30. C'est ce que Meillet appela l'imposition d'un vocabulaire de culture. Ce processus est indissociable d'une étude historique des civilisations puisqu'il s'agit de comprendre les emprunts, le produit des influences étrangères. D'ailleurs, il faut remarquer que la question du vocabulaire et du lexique est toujours traitée séparément chez Meillet, en tout cas séparément de la grammaire : on n'emprunte pas une grammaire ou un son, mais un mot. ❧
31. Certes, les données quantitatives restent pour le linguiste l'argument essentiel pour déterminer si oui ou non l'existence d'un trait linguistique est caractéristique, mais la manière individuelle d'utiliser le langage ne peut pas être ignorée. ❧
32. Cohen préfigure ce que Mauss montrera dans « Les techniques du corps » en 1934. À son tour, Cohen utilisera ce texte pour définir le langage, en particulier dans sa sociologie du langage (*Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel, 1956) et dans *Le langage. Structure et évolution*, Paris, Éditions sociales, 1950, p. 15 et suivantes. Voir sur la réception de l'article de Marcel Mauss, en particulier par les linguistes, Jean-François Bert, « *Les techniques du corps* » de Marcel Mauss : dossier critique, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012. ❧
33. Cohen va jusqu'à proposer de distinguer, du point de vue de la langue, les professions de direction et d'administration et celles de production et de manutention. Si pour l'ouvrier et le paysan, aux prises quotidiennement avec des situations concrètes, la langue doit avant tout être un instrument de communication efficace, pour un chef d'entreprise il faut au contraire utiliser des termes précis qui doivent être cependant intelligibles pour tout le monde à tout moment. ❧